

	Département de l'Isère		République française	Envoyé en préfecture le 29/03/2024
	N° 2024-23	EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		Reçu en préfecture le 29/03/2024 Publié le 04/04/2024 ID : 038-213801145-20240328-202423D-DE
28/03/2024	Approbation de la phase Avant-Projet-Définitif (APD) de la Médiathèque municipale avec accès PMR			

Nombre de conseillers : 15
 En exercice : 15
 Présents : 12
 Votants : 12 + 1 pouvoir

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars,

Le Conseil municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. Régis VIALLATTE, Maire.

Date de la convocation : 15/03/2024.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 15/03/2024 par messagerie.

Présents : AIME Jean-Claude (pouvoir de Vincent Choron). COLANGELI Muriel. CONTRERAS Joseph. CRUYPENNINGCK Bruno. DUMAS Christophe. HAYART Dominique. ROZELIER Arlette. VIALLATTE Régis. DEYRIEUX Caroline (arrivée à 18h05). LEMAITRE Sylvie (arrivée à 18h10). DULONG Aurélie (arrivée à 18h31). DUGUA Véronique (arrivée à 18h38).

Excusés : BARREL Natacha. CHORON Vincent (pouvoir à Jean-Claude Aime). MERNISSI Chakib.

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Madame Arlette Rozelier, secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que les plans de l'extension de la Médiathèque municipale étaient intégrés dans ceux de l'APD de l'aménagement du centre village.

Il l'informe que la commune peut bénéficier d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), dite Dotation Générale de Décentralisation (DGD) – Concours particulier pour les bibliothèques municipales, intercommunales et départementales ; dans le cadre de l'extension de la Médiathèque municipale de Clonas.

Il lui indique que le dossier, à remplir en ligne sur la plateforme dédiée, doit être complété par l'approbation de l'APD de la Médiathèque municipale, avec accès PMR, et donc de son montant prévisionnel.

Il lui soumet l'état récapitulatif de l'estimation de l'extension de la Médiathèque avec accès PMR, demandé à la MOe et qui mentionne en détail :

- *Le coût prévisionnel des travaux : 336 500 € HT*
- *Le coût prévisionnel des honoraires « AMO + MOe + Missions + Etude de sol » : 60 500 € HT représentant 15 % des honoraires liés au projet général « Aménagement du centre village ». Ces 15 % correspondent au poids du projet « Médiathèque + accès PMR » par rapport au poids de l'estimation du projet général « Aménagement du centre village » à la même date et en phase APD.*
- *Le coût prévisionnel total pour l'extension de la Médiathèque avec accès PMR : 397 000 € HT*

Il lui demande de se prononcer sur le montant prévisionnel de cette estimation de l'APD de la Médiathèque municipale avec accès PMR.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire,

- Vu** le code général des collectivités territoriales,
- Vu** l'étude globale de l'aménagement du centre village,
- Vu** la délibération n° 2023-01 du Conseil municipal en date du 19 janvier 2023 approuvant l'avant projet définitif de l'aménagement du centre village et autorisant de lancer les travaux dans le cadre d'un appel d'offres,
- Vu** la délibération du Conseil municipal de ce jour approuvant l'avant-projet-définitif du projet « Aménagement du centre village » révisé en février 2024,

Considérant que les plans de l'extension de la Médiathèque municipale étaient intégrés dans ceux de l'aménagement du centre village,

Considérant que le coût estimé de l'APD de la Médiathèque municipale est de 397 000 € HT,

Considérant que la commune peut bénéficier d'une subvention DGD de la DRAC dans le cadre de l'extension de la Médiathèque municipale,

Considérant qu'il est nécessaire de compléter le dossier de demande de cette subvention,

Et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de :

- **Approuver** le programme de l'avant-projet définitif (APD) relatif à l'extension de la Médiathèque municipale, tel que présenté ce jour,
- **Approuver** le coût prévisionnel des travaux de l'extension de la Médiathèque municipale, avec accès PMR, actualisé et arrêté en février 2024, d'un montant de 397 000 € HT, et défini comme ci-dessous :
 - Travaux : 336 500 € HT
 - Horaires MOe et Missions : 60 500 € HT
- **Dit** qu'un exemplaire du récapitulatif de l'estimation du coût de l'extension de la Médiathèque avec accès PMR restera annexé à la présente,
- **Charge** M. le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès de la DRAC dans le cadre de la demande de subvention dite DGD,
- **Autoriser** M. le Maire à signer tout document relatif à l'extension de la Médiathèque municipale avec accès PMR.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Extrait certifié conforme par le Maire,
A Clonas sur Varèze, le 29 mars 2024,

Le Maire,
Régis VIALLATTE



La secrétaire,
Arlette ROZELIER

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the name of the secretary.

**COMMUNE DE CLONAS-SUR-VARÈZE Place de la Mairie 38550 CLONAS-SUR-VARÈZE
DEVELOPPEMENTDUCŒURDEVILLAGE**

Estimation MEDIATHEQUE DCE Ind 0 - 09/02/2024

DEVELOPPEMENT DU CŒUR DE VILLAGE

38550 CLONAS-SUR-VAREZE

ESTIMATION MEDIATHEQUE

-RECAPITULATIF-

Extension:

Terrassement bâtiment	23 700.00
Structure Charpente/Couverture/Zinguerie	147 300.00
Etanchéité	3 200.00
Menuiseries Extérieures et Intérieurs avec occultant (volets)	49 700.00
Second Œuvre	9 500.00
Mise en conformité ERP (dont sortie de secours, désenfumage ...etc.)	4 500.00
Lots technique (Sol, Elec, Alarme, Vidéo, Plomberie Chauffage.	26 100.00

Accès PMR à la Médiathèque (de la place PMR à la porte d'entrée de la médiathèque)

Voirie / Place PMR / Accès PMR	10 500.00
Equipements sur l'accès	37 100.00

Aménagement ancien périmètre de la Médiathèque (à ce jour)

Mise en ERP	
Cloisons coupe-feu avec le reste du bâtiment	4 600.00
Placards	2 500.00
Sanitaire PMR	2 500.00
Sol (idem que l'extension)	2 200.00
Isolation nouvelle norme	1 300.00
Chauffage et rafraîchissement l'été	6 700.00
Electricité (tableau indépendant car ERP)	3 500.00
Peinture	1 600.00

TOTAL HT COUT TRAVAUX valeur Février 2024

336 500.00

HONORAIRES MOE

47 250.00

HONORAIRES BUREAU DE CONTRÔLE, SPS,AMO

13 250.00

TOTAL HT valeur Février 2024

397 000.00